

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Valgelon-La Rochette

Objet

AFFAIRES FINANCIERES

Subvention aux associations

Date de convocation

18 août 2021

Date d'affichage

19 août 2021

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 26

Exprimés : 26

Le vingt-quatre août deux mil vingt un à dix-neuf heures et trente minutes
En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Présents : ATES David - VERNEY Pierre - ATES Emmanuelle -
GUILLAUME Olivier - DONJON Jacky - MONTEL Thierry - FUENTES Lionel
- FOUCHER Guillaume - SCHOERLIN Christophe - YSARD JACOB
Florence - PIBOULEU Carine - GLAREY Gilles - DUTHEIL Christophe -
VANACKERE Elodie - GAZZA Mathilde - DEBAUGE Jean-Marc - GARCIA
Fabien - LAINÉ Delphine

Procurations : REBATEL Nathalie à ATES Emmanuelle - GACHET Jacky à
DONJON Jacky - FONTAINE Christine à MONTEL Thierry - ALVES DIAS
Morgane à DEBAUGE Jean Marc - COMMUNAL Sarah à ATES David -
BORDIER Céline à GAZZA Mathilde - GONTARD Annie à GARCIA Fabien -
BONNOT Laurent à LAINÉ Delphine

Excusés : CORTES ROUX-LATOUR Véronique - BENGRIBA Jean-Claude -
FIELBARD Virgile

Monsieur Jean-Marc DEBAUGE a été élu secrétaire de séance.

Madame Emmanuelle ATES informe le Conseil Municipal que certaines
associations ont sollicité la commune pour des subventions depuis le vote
du budget.

Association « CAF de La Rochette »

Cette demande de subvention servira à financer la réouverture du mur, dont
les voies n'ont pas été modifiées depuis 2 ans. Le montant des dépenses
relatives à la modification des voies est de 4640, 50 €. Habituellement cette
ouverture des voies est financée par les recettes d'une compétition, une
subvention de la commune et par ce club. L'association demande une
subvention de 2 000 €.

Association « Pétanque club Rochettois »

Cette association sollicite une subvention pour le financement des frais
relatifs à la participation de la triplète féminine aux championnats de France
qui ont eu lieu les 17 et 18 août 2021 à Palavas les Flots. Les frais engagés
ont été de l'ordre de 1 730 €. L'association sollicite une subvention de
500 €.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution de ces
subventions, dans les conditions sus mentionnées.

Mairie
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com

Vu l'avis favorable de la commission animation en date du 22 juillet 2021

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

- ATTRIBUE une subvention de 2 000 € à l'association CAF La Rochette
- ATTRIBUE une subvention de 500 € à l'association Pétanque Club Rochettois

CONTRES(S)	ABSTENTION(S)	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR(S)
0	0	0	26

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
David ATES

